

Le 28 août 2020

**Commune de  
Fontenay  
Le  
Marmion**  
☎ : 02.31.79.82.24  
mairie.marmion@wanadoo.fr

Aux parents d'élèves

Objet : Rentrée scolaire 2020/2021

Madame, Monsieur, Chers parents,

Suite au communiqué de presse de Monsieur Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale de la République française et du nouveau protocole sanitaire paru ce même jour au bulletin officiel, nous avons échangé avec les directeurs des écoles.

Au regard de la situation actuelle, nous pouvons vous confirmer une rentrée d'école dite presque "normale", sous réserves d'éventuelles modifications à venir et dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les élèves seront accueillis dans leurs écoles respectives aux horaires habituelles soit :

- Pour l'école élémentaire : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 avec ouverture des barrières à 8h20 et 13h20
- Pour l'école maternelle : de 8h40 à 11h40 et de 13h40 à 16h40 avec ouverture des barrières à 8h30 et 13h30

Devant limiter le brassage entre les élèves, l'école élémentaire sera divisée en 2, telle qu'elle l'était au mois de juin. Les élèves du bâtiment des CP/CE1 devront rentrer par la rue des écoles, ceux du bâtiment CE2/CM1/CM2 par la rue de la république.

Concernant le service de cantine, nous avons bon espoir que les travaux du réfectoire de la maternelle soient terminés pour la rentrée. A défaut, les élèves descendront déjeuner à la primaire ce laps de temps nécessaire à la finalisation des travaux.

Les services de garderie seront à nouveau proposés à partir de 7h15 et jusqu'à 18h15. Les enfants de l'école élémentaire seront accueillis à la garderie de l'école élémentaire et ceux de maternelle à l'école maternelle. **ATTENTION PAS DE SERVICE DE GARDERIE LE MATIN DE LA RENTREE.**

Nous vous rappelons que **le port du masque est obligatoire au sein de l'école**, soyez vigilants quand vous déposerez ou quand vous viendrez chercher vos enfants en garderie. En l'absence de celui-ci, vous ne serez pas autorisés à rentrer dans l'enceinte de l'établissement scolaire de votre enfant.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, nos salutations distinguées.

Le Maire  
David GUESNON



La Maire-adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse  
Sandrine MEZIERES

Ouverture de la mairie au public  
Du lundi au vendredi 9 h 12 h – 16 h 18 h  
Mercredi 9 h 12 h